



RETRAIT DU PLAN MACRON/DELEVOYE

La retraite à points : c'est non!

Après Parcoursup, la loi dite "pour une école de la confiance", la réforme du lycée, la publication de la loi de destruction de la Fonction Publique, le gouvernement entend s'attaquer aux retraites. S'appuyant sur la publication du rapport Delevoeye le 18 juillet 2019, le président **Macron annonce qu'il engage le processus de refonte des retraites dans le but d'installer un régime universel par points.**

A grand renfort de communication, cette réforme est présentée comme avantageuse... Mais cet affichage "d'universalité" et "d'égalité" entre public et privé n'est qu'un leurre. Le passage à un système par points calculé sur l'ensemble des périodes d'activité nie la prise en compte des aléas de la vie et touche particulièrement les femmes.

Cette réforme aboutirait à supprimer l'ensemble des régimes existants dont celui des fonctionnaires. En instaurant le calcul sur la base d'un point à la valeur variable et fluctuante (en fonction de plusieurs paramètres économiques), elle **aboutirait à instaurer un système n'offrant plus aucune garantie de revenus fixes versés aux retraités.** De plus la réforme conduirait à faire travailler tous les salariés plus longtemps et cela, quel que soit le mode de calcul retenu, âge pivot de 64 ans ou nouvel allongement du nombre de trimestres cotisés.

Le scandaleux système de la décote serait pérennisé et considérablement aggravé.

Cela représenterait 40 % de perte sur la pension actuelle.

Nous demandons le **retrait de ce projet de réforme** et nous exigeons le maintien et l'amélioration des régimes de retraites par répartition, du Code des Pensions civiles et militaires.

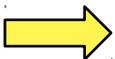
Nous revendiquons aussi :

- un départ à la retraite après 37,5 annuités de cotisation et à 60 ans pour tous
- l'augmentation des salaires et des pensions

Pour la CNT ESS 34, FNEC FP FO34, la FERC-CGT 34, SNALC 34 et SUD éducation 34 le projet Macron-Delevoeye est insupportable et inacceptable.

Toute concertation ou prétendue négociation de ce projet ne peut être que stérile et dangereuse. Nos syndicats ont pris connaissance de la proposition faite par des syndicats et des AGs à la RATP, à la SNCF, dans l'Énergie, dans la Chimie... Ces appels font du 5 décembre le point de départ d'une grève interprofessionnelle illimitée pour faire reculer ce gouvernement.

Nous proposons aux collègues de se réunir dans des Heures et Réunions d'Informations Syndicales et Assemblées Générales, de rédiger des motions de service, d'établissement, d'école pour préparer la grève. Nous appelons à construire la grève reconductible dans nos secteurs à compter du 5 décembre 2019 et ce jusqu'au retrait de ce projet inacceptable.



Manifestation le 5 décembre à Montpellier, 10h30 au Peyrou

Grévistes et délégués d'établissements, d'écoles et de services seront invités à se réunir l'après-midi du 5 après la manifestation du matin pour décider de la reconduction de la grève :



Assemblée Générale à Montpellier le 5 décembre à 14h au local associatif la Carmagnole (10 Rue Haguenot)



Assemblée Générale à Béziers le 5 décembre à 14h à la Bourse du Travail (57 bd Frédéric Mistral)